



INSCRIPTION ACCUEIL POST-SCOLAIRE CSC MAISON POUR TOUS - 2019 / 2020

Je soussigné(e) Père – Mère – Tuteur
De l'enfant (Nom/Prénom)
Scolarisé(e) classe de à l'école élémentaire St Exupéry de Châtillon/Thouet.

- J'inscris mon enfant à l'Accueil Post-scolaire du CSC Maison pour Tous pour l'année scolaire 2019-2020.**
(Sortie sous contrôle – passeport orange ou rouge)
- Je n'inscris pas mon enfant à l'accueil Post-scolaire du CSC Maison Pour Tous pour l'année scolaire 2019-2020.**
(Sortie libre - passeport vert)

Mon enfant viendra régulièrement ou occasionnellement, je choisis parmi les modalités d'inscription ci-dessous :

15h45 - 16h35 « Goûter au restaurant scolaire »							
Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Paire	Impaire	Paire	Impaire	Paire	Impaire	Paire	Impaire

16h35 - 18h30 « Périscolaire au CSC Maison Pour Tous »							
Lundi		Mardi		Jeudi		Vendredi	
Paire	Impaire	Paire	Impaire	Paire	Impaire	Paire	Impaire

Mercredi « Uniquement de 12h00 - 12h30 » Gratuit		
Inscription Accueil Post-scolaire	Prise en charge à la demande	Sortie libre
Passeport rouge	Passeport orange	Passeport vert

L'accueil de Loisirs du CSC Maison Pour Tous propose aux enfants de l'école élémentaire de Châtillon/Thouet, un accueil après l'école (Post-Scolaire).

Dès la sortie des classes, les membres de l'équipe d'animation prennent en charge votre enfant sur le temps du goûter et l'accompagnent à l'accueil de loisirs.

Cet accueil se compose en plusieurs temps :

Un temps de goûter fourni par l'accueil de loisirs (Facturé).

- Un temps d'Activité Pour Tous
- Un temps de Périscolaire



Prise en charge de votre enfant uniquement de 12 h à 12 h 30 par l'équipe d'animation.

Rappel : Le passeport « vert » implique qu'aucune prise en charge de l'enfant ne sera réalisée par le CSC-MPT.
Le passeport « orange » implique une prise en charge occasionnellement par le CSC-MPT.
Le passeport « rouge » implique la prise en charge par le CSC-MPT.

En effet, à la sortie de la classe, dès 15h45, les enfants non-inscrits au CSC MPT ne sont plus sous la responsabilité de l'enseignant ni sous celle du CSC- MPT. La responsabilité des parents est donc entière.

Je déclare avoir connaissance de l'ensemble du fonctionnement de l'Accueil Postscolaire, géré par la Maison Pour Tous de Châtillon/Thouet et je m'engage à informer le CSC MPT de toutes modifications ayant lieu en cours d'année scolaire.

Date
Lu et approuvé
Signature